

Ouverture

L'HUMAIN À L'ÉPREUVE

par Vincent Berthet *

« Grand âge, nous voici. Prenez mesure du cœur d'homme »
Saint-John Perse, *Chroniques*

Autant le dire directement : le dossier qui s'ouvre ici aborde l'un des défis les plus difficiles de la période en cours, face auquel Economie & Humanisme, comme ses partenaires d'édition (1), et comme tout un chacun, ne peut qu'être simultanément très ambitieux et très humble. Ce défi, très insuffisamment exposé et débattu, est celui du vieillissement des personnes, mais surtout du vieillissement global des sociétés.

Le vieillissement du monde est une mue radicale, et, à l'échelle de l'histoire, extrêmement rapide (2) ; les individus, les groupes, les institutions n'y sont pas vraiment préparés. La société de l'efficacité et de la rationalité à court terme est remise en cause, les solidarités transitant avant tout par une redistribution financière sont prises au dépourvu. Et de véritables interrogations affluent, bien qu'elles soient souvent masquées par des approches partielles ou des petits calculs.

Vieillir, promesse ou détresse ?

Bien entendu, l'avancée en âge concerne d'abord ceux qui vieillissent, plus nombreux et plus longtemps que jamais, dans une infinie diversité de situations et de ressentis. L'attention portée à ce segment massif de la population est la première motivation de cette publication, ainsi que le sentiment de révolte, teinté souvent d'une relative impuissance, que suscitent les situations d'abandon, de maltraitance, de tranquille indifférence subies par un certain nombre de vieux (3). Cette attention s'étend à tous ceux qui à un titre ou un autre, et souvent sans grande reconnaissance, sont actifs pour l'intégration des « anciens ».

La vieillesse concerne également tout un chacun, pour lui-même et comme ami, parent, citoyen ; mais elle est perçue au moins autant « en creux » que comme une évolution heureuse. Une tendance est forte, prolongeant le « jeunisme » triomphant, celle de l'occultation du vieillissement : « vivre longtemps, mais sans vieillir », tel semble être, en substance, le mot d'ordre le plus partagé. Cette propension (4) à reporter le « vieillir », à ne pas le considérer comme une étape ordinaire mais plutôt comme une maladie, est un des facteurs de la marginalisation des personnes âgées. Leurs potentiels sont le plus souvent minorés.

* Rédacteur en chef d'*Economie & Humanisme*. Avec la contribution de l'ensemble des personnes associées à l'élaboration initiale du dossier.

(1) Ville de Limoges. Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), Assemblée des Départements de France (ADF), Association Régionale des Organismes de Mutualité Sociale Agricole du Languedoc-Roussillon, Conseil général du Territoire-de-Belfort, Mouvement Chrétien des Retraités (MCR), Mutualité Sociale Agricole-Caisse Centrale (MSA), Petits Frères des Pauvres.

(2) Tous les cinq ans, par exemple, l'âge moyen de la population européenne augmente de plus d'un an. L'information statistique concernant le vieillissement est abondante et sans équivoque dans plusieurs articles de ce dossier, notamment ceux de J. Gaymu (p. 12) et C. Attias-Donfut (p. 68).

(3) Le suicide des personnes âgées est un symptôme majeur de décohésion sociale.

(4) Reliée à la relative éviction de la mort que l'on peut constater en Occident.



Complexité

Les interrogations que le vieillissement adresse à l'ensemble des acteurs sociaux sont diverses, significatives, difficiles.

■ Elles touchent à l'équilibre général des sociétés. À quelles conditions des sociétés vieilles peuvent-elles rester ouvertes à l'avenir, porteuses d'innovation, capables de prises de risque ? Jusqu'à quel point une démocratie peut-elle devenir, de facto, une gérontocratie sans mettre en cause sa capacité à intégrer chacun ? N'y a-t-il pas incompatibilité entre le fait de prolonger la vie sans cesse et la faiblesse des solidarités intergénérationnelles (au-delà du cercle familial) ? Le reflux démographique au Nord peut-il être en certains points utile au Sud, en réhabilitant partiellement dans les sociétés riches la figure du migrant pauvre ?

■ Le questionnement issu du vieillissement s'applique également aux clés de fonctionnement de l'économie. Les besoins et aspirations qui sont ceux des plus de 60-65 ans, devenus des acteurs majeurs de la vie économique, amènent à développer des équipements urbains, des services culturels, des produits nouveaux qui, dans un certain nombre de cas, bénéficient à d'autres (5). La répartition des richesses avantage aujourd'hui, en moyenne, les aînés, avec pour conséquence la vivacité de certains marchés (6). Mais par ailleurs, l'infinitude apparente de leurs besoins n'est-elle pas une dénonciation vivante de la tendance à ce que tous les besoins soient couverts par des biens et services vendus (7) ?

■ Le vieillissement alerte le politique, à tous les niveaux. Et a fortiori en contexte de décentralisation des compétences sociales (8). Qui doit, et peut, répondre des divers impacts du vieillissement ? Les fragiles équilibres entre les droits et devoirs respectifs des familles, des entreprises, des associations, des pouvoirs locaux, de l'État tiennent-ils le choc ?

■ Enfin, les interrogations reliées au vieillissement sont éthiques. Qui est vraiment ce vieil humain que tous sont appelés à devenir, et que d'ailleurs, chacun peine à dénommer précisément et sans gêne (9) ? Quels sont, au-delà de quelques idées reçues, ses potentiels pour la vie collective et pour le bien commun ? Et en définitive, qu'est-ce que bien vivre ? Pour les individus, lorsque les capacités relationnelles, les forces et même l'esprit viennent à manquer ; pour les sociétés, lorsqu'elles voient leur population vieillir et même, sans guerre ni famine, se rétrécir doucement, et lorsqu'elles accusent des failles de solidarité qui précisément accentuent le tragique et la peur du vieillissement.

La « dynamique d'indifférence » qui répond à la poussée inédite du vieillissement traduit donc l'existence de défis essentiels et non sectoriels. Les préoccupations concernant le régime et le niveau des retraites sont nécessaires ; l'encadrement législatif e

(5) Enfants, handicapés moteurs ou visuels par exemple.

(6) Tourisme-loisirs, certains équipements de santé ou confort, etc.

(7) Lire l'article de S. Gégout et G. Guthleben, p. 20.

(8) Les Conseils généraux sont seuls responsables de l'attribution, du suivi et du paiement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, mais aussi d'autres volets médico-sociaux du devenir des vieux. Les Conseils régionaux sont pour leur part titulaires (depuis 2005 seulement) de toute l'organisation des formations pour les services et soins aux personnes âgées.

(9) Personne âgée, senior, ancien, aîné, vieux, vieillard, troisième (ou quatrième) âge... Chacun de ces mots est chargé de connotations sur les personnes concernées, ou significatif de certains évènements. Lire les clarifications bienvenues de B. Puijalon, p. 72.

l'organisation des interventions au service des personnes âgées sont à améliorer... Mais le vieillissement est un problème de société, et non un problème social.

Données, modes d'action, repères éthiques

Construit en coopération avec des auteurs très diversifiés, ce dossier vise à offrir un certain nombre de bases, multiples mais en tout état de cause incomplètes (10), pour que chacun puisse, dans la position qui est la sienne, assumer de façon plus qualifiée et sereine le défi du vieillissement.

Une première partie veut aider le lecteur à entrer dans la réflexion en prenant la mesure de certaines réalités « objectives » à propos du phénomène du vieillissement, et à comprendre les tensions qu'elles manifestent sur les plans démographiques, économiques, existentiels... La qualité de la « réponse » de la société aux attentes et besoins, individuels ou plus collectifs, des vieux impose que soit justement prise en compte, y compris avec ses paradoxes, la façon dont ils les expriment.

Le second ensemble d'articles fait le choix d'aborder trois grands « domaines de la vie collective » – le lien social, les territoires, le système de l'emploi (11) –, bousculés par le phénomène du vieillissement, et dans lesquels on peut observer des formes – professionnelles, interpersonnelles, associatives, publiques... – de créativité sociale ou socio-économique. Il y a lieu, en particulier, de valoriser l'apport des dynamiques intergénérationnelles, et de mettre en relief des politiques et des pratiques considérant les personnes âgées dans leur globalité, à partir de leurs potentiels, et comme acteurs de leur vie.

La troisième partie a pour objectif de faire ressortir quelques points-clé de la construction d'une société ouverte à tous, quel que soit leur âge ; non pas, vis-à-vis des vieux, dans une optique de solidarité assistancielle, de « filet de sécurité », pour reprendre une terminologie ultra-libérale qui consacre le dualisme des droits, mais dans une logique d'échange, et un métabolisme entre les solidarités instituées et les solidarités de proximité.

Le vieillissement est épreuve, crise au sens premier du terme : son caractère aigu et même douloureux révèle et reflète des enjeux essentiels pour le devenir des sociétés (12) ; il interpelle chacun de leurs membres, chacun de leurs rouages, sur la façon dont leur action est orientée, sur les liens qu'ils tissent ou dénouent, sur la qualité de vie qu'ils font progresser. En ce sens, la montée en puissance du « vieillir » peut ouvrir un grand âge pour l'humain (13).

Vincent Berthet

(10) Le problème abordé justifierait par exemple d'accorder une beaucoup plus grande place à l'échange interculturel.

(11) Optique d'autant plus incontournable lorsque des décisions politiques (liées en premier lieu au financement des retraites) prolongent la vie professionnelle de plusieurs années. Cf. les contributions de C. Abattu, p. 22, de B. Lamotte p. 59 et de J.P. Peulet, p. 62.

(12) Le Livre vert de l'Union européenne (2005) « Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations » participe de cet éveil de l'opinion.
http://europa.eu.int/yourvoice/consultations/index_fr.htm

(13) Outre les auteurs des articles et les personnes citées, ont contribué à la réalisation de ce dossier : Florence Alicot, Gérard Carle, Jean-Baptiste Delcourt, Michel Dinet, Lionel Moreau, Véronique Séguy.